Instructions pour souscrire au prélèvement automatique

1. Imprimer le formulaire ci-dessous et renseigner les deux parties.
2. Dater et signer les 2 parties.
3. Envoyer le formulaire accompagné d'un RIB à la Trésorière :

Chantal Schütz
Société Française Shakespeare
22 rue Saint-Sauveur
75002 Paris

Important : il ne faut pas envoyer le formulaire au siège social (rue Duroc, à Paris).

Vous recevrez un message de confirmation et un message annonçant la date à laquelle votre cotisation sera prélevée sur votre compte. Ne manquez pas de nous signaler tout changement de situation.

DEMANDE DE PRELEVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR	NOM et ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

COMPTE A DEBITER			
Codes RIB			
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
SOCIETE FRANÇAISE SHAKESPEARE 12 Rue Duroc 75007 Paris

Date : *Signature :*

_ _

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté.

- - ✂ -

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

N° NATIONAL EMETTEUR
588261

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur du compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
	SOCIETE FRANÇAISE SHAKESPEARE 12 Rue Duroc 75007 Paris

COMPTE A DEBITER			
Codes RIB			
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

Date : *Signature :*

_ _

Prière de **renvoyer les deux parties** de cet imprimé au créancier, sans les séparer en y **joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire** (R.I.B.), Postal (R.I.P.) ou de Caisse d'Epargne (R.I.C.E.)